

LE PARQUET EUROPÉEN : entre présent et avenir



Colloque à la Cour de cassation

**Lundi 16 mai 2022
de 9h30 à 17h15**

Grand' Chambre de la Cour de cassation

Entrée 5, quai de l'Horloge - Paris 1^{er}

9h15 **Accueil des participants**

9h30 **Allocutions d'ouverture**

François MOLINS, *procureur général près la Cour de cassation*
Frédéric BAAB, *procureur européen français*

MATINÉE :

UN ANCRAGE SINGULIER DU PARQUET EUROPEEN

Sous la présidence de Didier REBUT,
professeur à l'université de Paris Panthéon-Assas,
directeur de l'institut de criminologie et de droit pénal de Paris

10h00 **La nécessité d'un Parquet européen**

Renaud SALOMON, *avocat général à la Cour de cassation, professeur associé à l'université Paris Dauphine PSL*

10h25 **Le positionnement singulier du Parquet européen : entre justice de l'Union européenne et justice de droit interne**

Nicolas CATELAN, *maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille, directeur du Master 2 « lutte contre la criminalité financière et organisée »*

10h50 **Pause**

11h05 **Les attributions singulières du Parquet européen**

La compétence matérielle du Parquet européen

Marc SEGONDS, *professeur à l'université de Toulouse-Capitole, directeur du Master 2 « droit pénal des affaires publiques et privées »*

Les pouvoirs étendus du Parquet européen : un "objet juridique non identifié"

Didier REBUT, *professeur à l'université de Paris Panthéon-Assas, directeur de l'institut de criminologie et de droit pénal de Paris*

11h55 **Échanges**

12h15

Pause déjeuner

APRÈS-MIDI :
LES PERSPECTIVES D'ACTION DU PARQUET EUROPEEN

Sous la présidence de Renaud SALOMON,
avocat général à la Cour de cassation,
professeur associé à l'université Paris Dauphine PSL

14h00

Les relations procédurales du Parquet européen avec les parquets de droit interne

Antoine BOTTON, *professeur à l'université de Toulouse-Capitole*
Yves VAN DEN BERGE, *procureur européen belge*

14h50

Les enquêtes menées par le Parquet européen

Thomas de RICOLFIS, *chef de l'Office central de lutte contre la délinquance financière (OCLCIFI)*
Christophe PERRUUAUX, *directeur du Service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF)*

15h40

Vers une compétence matérielle élargie du Parquet européen

Hélène CHRISTODOULOU, *maître de conférences à l'université de Toulouse-Capitole*
Frédéric BAAB, *procureur européen français*

16h30

Échanges

16h50

Clôture

M. le doyen Edouard VERNY, *professeur à l'université de Paris Panthéon-Assas, directeur adjoint de l'institut de criminologie et de droit pénal de Paris*

17h15

Fin des travaux



5, Quai de l'Horloge - TSA 79201 - 75055 Paris cedex 01

Ce colloque est à suivre en direct sur la page du site internet de la Cour de cassation dédiée aux directs, à l'adresse qui sera communiquée.

Le visionnage du direct n'est pas possible via le navigateur Internet Explorer, nous vous invitons donc à utiliser Mozilla Firefox.

Si vous disposez de l'application [Twitter](#), [Facebook](#) ou [Youtube](#) sur votre smartphone, vous pouvez également suivre ce direct via les comptes officiels de la Cour de cassation.